

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 juillet 2014**

**Rapporteur :  
Madame Anne-Marie  
STENOU**

**N° 4 DEE 14.6**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 18/07/2014  
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014  
(accusé de réception du 18/07/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Projet éducatif local - subventions**

Dans le cadre de ses orientations, le Projet Educatif Local développe auprès des enfants et des jeunes de la ville des projets sur les temps scolaires et périscolaires et sur les temps libres et familiaux.

Ces projets peuvent être impulsés par une école ou un collège mais aussi par une association quimpéroise. Ils permettent une meilleure articulation des temps de vie des enfants et des jeunes en favorisant l'association des parents et l'implication des partenaires associatifs et municipaux locaux.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé en février 2014, 2 projets (dont un piloté par la Maison Pour Tous d'Ergué Armel et l'autre par le Musée des Beaux Arts de Quimper) ont été retenus par le comité technique et validés par la commission de validation et sont donc éligibles à un financement sur les budgets attribués au PEL.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de verser, au titre des projets PEL, la subvention suivante :

<b>Tiers</b>	<b>Projets PEL</b>	<b>Subvention</b>
MPT d'Ergué-Armel	<b>MPT d'Ergué-Armel</b> ligne budgétaire 522 – 6574 - 731 - 7315 <b>220 enfants concernés (école Léon Blum, école Kergoat Ar Lez, école Edmond Michelet).</b> <i>Ensemble autour du jeu</i> Ce projet a pour objectif de développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité à travers le jeu en favorisant l'implication de tous les acteurs éducatifs du quartier.	4 150€

Par ailleurs, le Musée des Beaux-Arts organise pour 40 enfants (école de Kergestin) des ateliers d'art plastiques et des expositions pour un montant de 2 000 euros.

Le maire,

Ludovic JOLIVET